Zones humides: Désignation du 45Ã"me site Ramsar français

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2017

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides qui s'est tenue le 2 février, les sites du Marais breton, de la Baie de Bourgneuf, de l'île de Noirmoutier et de la Forêt de Monts sont devenus la 45à me zone humide d'importance internationale française, au titre de la Convention de Ramsar pour la préservation des zones humides. Il s'agit d'une mosaà que de milieux exceptionnels regroupant, sur prà de 56 000 hectares, prairies humides, marais salants, estrans, vasià res, lagunes d'eaux douces ou saum¢tres, mares forestià res, etc. D'une richesse écologique exceptionnelle (il remplit 8 des 9 crità res de la Convention) le site est également d'une grande valeur les habitats naturels et les empreintes humaines s'étant intimement mêlés. Porté notamment par l'animateur du site Natura 2000 dont il reprend le périmà re, l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf, ce nouveau site s'étend sur plus de 9 600 hectares. Il constitue un exemple représentatif des systà mes d'estrans et de grands marais atlantiques arrià res-littoraux de la région biogéographique européenne atlantique. Il s'agit en particulier d'un exemple représentatif, sur la cà te atlantique française, des prairies saumâtres à sub-saumâtres (plus de 30 000 hectares).

Le réseau français de 45 sites couvre désormais prÃ"s de 3,6 millions d'hectares répartis sur 34 sites en métropole, et 11 outremer, dont la Réserve nationale des Terres australes françaises qui à elle seule s'étend sur plus de 2,3 millions d'hectares (23 000 km²). Le réseau va s'étendre encore prochainement, plusieurs projets de sites devant sans doute aboutir cette année.

Environnement France

photo Tourisme en France

Â

Â